

**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE  
ASSEMBLEE DE CORSE**

**3EME SESSION EXTRAORDINAIRE POUR 2016**

**26 ET 27 MAI**

**N° 2016/E3/030**

**QUESTION ORALE DEPOSEE PAR Mme Marie-Xavière FILIPPI  
Au nom du groupe « FRONT NATIONAL »**

**OBJET :    La drogue en Corse.**

La Corse, malheureusement, n'échappe pas au fléau de la drogue.

Depuis une vingtaine d'années, la consommation de drogues n'a fait que prendre de l'ampleur en affectant toutes les couches de la société insulaire et particulièrement les jeunes. Les drogues dures comme le crack, l'ecstasy ou la cocaïne ont fait leur apparition dans le sillage du cannabis.

La presse se fait régulièrement l'écho de trafics démantelés et de condamnations. Récemment, par exemple, le tribunal de Marseille a condamné une dizaine de personnes impliquées dans un trafic entre la Corse et la Colombie, ou encore à Bastia où un réseau de trafic de cocaïne et de cannabis a été démantelé et a entraîné la condamnation de cinq personnes.

Ce ne sont que quelques exemples récents mais ils sont symptomatiques de la situation de la Corse qui s'aggrave d'année en année.

Les chiffres sont révélateurs de l'ampleur du problème.

En deux ans, couvrant la période de 2013 à 2015, le nombre de gardes à vue est passé de 676 à 825 soit une augmentation de 22%.

Sur la même période, le nombre de saisie de drogues a doublé.

Je salue les résultats des services de police et de gendarmerie pour la lutte qu'ils mènent en Corse contre les trafiquants et leurs réseaux et pour la protection de la population.

Mais si le nombre de saisies augmente cela signifie que parallèlement, le volume des trafics augmente aussi.

Le trafic de drogue représente partout et en Corse aussi, une source colossale de revenus pour le grand banditisme et alimente une économie parallèle échappant à tout contrôle. Pour donner un ordre de grandeur, le Professeur Paul Jorion, économiste et anthropologue, spécialiste des finances internationales, estime que c'est l'argent de la drogue qui a permis de sauver le système bancaire mondial lors de la crise de 2008.

Ce fléau du monde moderne touche essentiellement notre jeunesse qui confrontée à un avenir incertain fait de chômage et de précarité, cherche dans la consommation des drogues un palliatif à ses angoisses. Nous pouvons facilement imaginer la détresse des jeunes et celle de leur famille souvent dépassée par la situation.

Alors que faire en Corse ? Il y a bien sûr l'appareil judiciaire de l'Etat avec ses services, police, gendarmerie, justice, qui comme je viens de le dire, enregistre certains succès. Mais cela ne suffit pas.

Monsieur le Président, j'ai décrit un tableau, certes très succinct, de la réalité du trafic de drogue en Corse mais suffisamment explicite pour s'en inquiéter.

Aussi, Monsieur le Président, nous aimerions, et quand je dis nous, je pense pouvoir associer l'ensemble des conseillers territoriaux, connaître les actions nouvelles ou complémentaires pour renforcer les dispositifs déjà existants, que vous comptez engager, avec les moyens dont dispose la CTC et dans la limite de ses compétences, afin de lutter plus efficacement contre ce fléau qui ravage notre société.